

Aviation Civile

Cfdt: COMMUNIQUÉ

Protocole social

21 Avril 2023

Accord collectif : un DG qui divise pour mieux régner, oppose le cynisme au collectif, la CFDT dit non !

En grande pompe, le Directeur général a annoncé le 16 janvier 2023 l'ouverture de négociations en vue d'un **accord collectif (protocole social)**, avec l'objectif affiché d'une signature fin mars.

Pour la CFDT, un **accord collectif** est une nécessité si l'on veut que la DGAC fonctionne dans le contexte actuel de restructurations et de réorganisations massives.

👉 L'équité pour les services et les agents, un cap oublié :

La CFDT a demandé **un accord de méthode**, c'est-à-dire un accord qui indique les points sur lesquels se déroulent les négociations, qui donne un délai de négociation et qui définit des règles de négociation équitables. Cela devait être une des clefs pour un dialogue social au service de toute la DGAC. L'administration a considéré pouvoir faire sans.

Une première version d'accord (dite V0) a été soumise aux organisations syndicales et depuis la courte vue l'emporte.

👉 En lieu et place d'une négociation globale, des accords de coins de table fleurissent depuis janvier :

Des discussions, négociations et signatures bilatérales et parcellaires ont surgi, et ont rendu absolument illisible la négociation officielle en empiétant très largement sur son champ.

C'était bien cela que devait éviter un accord de méthode : le bazar, et le traitement différencié des personnels et de leurs représentants.

La DGAC fait le choix d'accords locaux ne concernant qu'une partie des personnels de quelques centres, ne prenant en compte le point de vue que de telle ou telle organisation syndicale, au mépris des personnels des autres catégories et de leurs représentants, et qui rendent illusoire tout accord collectif.

👉 Le rôle de la représentation syndicale est à nouveau piétiné. On aurait pu espérer mieux après la séquence désastreuse des retraites.

📣 **La CFDT demande (à nouveau) les conditions d'une négociation collective**, ordonnée, et **dans l'intérêt collectif** de l'ensemble des personnels et du fonctionnement même de la DGAC.

Pour repartir sur de bonnes bases nous exigeons :

- ✔ **une négociation avec l'ensemble des représentants du personnels ;**
- ✔ **des mesures au bénéfice de tous les agents et services de la DGAC.**

A la CFDT nous pensons que les meilleures solutions se construisent à plusieurs mains.

✊ **On ne peut que constater la volonté continue de reléguer le dialogue social au rang d'une figure de style visiblement illégitime aux yeux du pouvoir politique.**

Notre direction devra en assumer les conséquences. Une telle attitude ne saurait aboutir à la paix sociale.